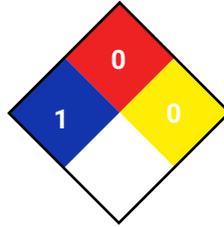


## SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE



<b>Nom du produit :</b>	PROTEK® 100 (mélange liquide pour Protek WTS®)
<b>Utilisation du produit :</b>	Dégivrage, antigivrage, pré-trempage
<b>Fabricant/distributeur :</b>	Multi Routes inc. 11415, 6 <sup>e</sup> Avenue, RDP, Montréal (Québec), H1E 1R8
<b>N° de téléphone :</b>	514-648-2632
<b>N° de téléphone d'urgence 24/24 :</b>	514-648-2632
<b>Classification SIMDUT :</b>	Non contrôlée
<b>Famille chimique :</b>	Solution de sel inorganique

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Physique</b>	<b>Classification SGH Santé</b>	<b>Environnement</b>	<b>Élément d'étiquetage du SGH</b>
Non dangereux	Non dangereux	Non dangereux	Non dangereux

## SECTION 3. COMPOSITION DES INGRÉDIENTS/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants	N° CAS	% en poids
Solution de sel d'halogénure inorganique	10043-52-4 ou 7786-30-3	22-32
Ingrédients exclusifs (modificateur de viscosité/inhibiteur de corrosion)	S.O.	< 1,0

## SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

**Yeux :** Peut provoquer une grave irritation des yeux. Rincer immédiatement à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**Peau :** Peut provoquer une irritation de la peau. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation évolue ou persiste.

**Ingestion :** Faible toxicité. Peut provoquer des diarrhées et des vomissements en cas d'ingestion de grandes quantités.

**Inhalation :** Non applicable.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

**Méthodes d'extinction convenables :** Méthodes d'extinction appropriées. Ce produit n'est pas inflammable. Choisir la méthode en fonction du feu environnant. Toutes les méthodes d'extinction sont permises.

**Dangers spécifiques liés au produit chimique :** L'exposition à une température supérieure à 160 °C entraîne la formation de chlorure gazeux toxique.

**Équipement de protection et précautions :** Mesures de protection ou équipement de protection spécial en fonction du feu environnant. Les solutions aqueuses peuvent rendre les surfaces extrêmement glissantes et présenter un risque de chute.

## SECTION 6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Risques et déversements :** Les petits déversements peuvent être nettoyés avec de l'eau. Pour les déversements importants, délimiter la zone de déversement, recueillir ou absorber le liquide à l'aide d'un produit absorbant et le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination. Rincer la zone de déversement avec de l'eau. Signaler les rejets conformément aux autorités locales, nationales et fédérales.

**Équipement de protection et contrôle de l'exposition :** voir la section 8 pour plus de détails.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire :** Porter de l'équipement de protection. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards ou les aérosols. Si le produit entre en contact avec la peau, la laver à fond avec de l'eau et du savon après l'avoir manipulé.

**Stockage sécuritaire/Incompatibilités :** Éviter le contact avec : le trifluorure de bromure, l'acide 2-furan percarboxylique car le chlorure de calcium est incompatible avec ces substances. Le contact avec le zinc forme de l'hydrogène gazeux inflammable, qui peut être explosif, catalyse la polymérisation exothermique de l'éther méthylvinyle, peut dégager de l'hydrogène gazeux inflammable.

## SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Contrôle de l'exposition :** Non établi, aucune précaution particulière n'est requise.

**Protection respiratoire :** En cas de conditions poussiéreuses ou brumeuses, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH pour les poussières ou les brouillards.

**Protection de la peau :** Porter des gants en caoutchouc, des bottes et des chemises à manches longues.

**Protection des yeux :** Porter des lunettes de protection.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique :</b>	Liquide
<b>Apparence/Odeur :</b>	Transparent (disponible avec colorant)
<b>Seuil olfactif :</b>	Inodore
<b>Densité relative :</b>	1,29 -1,31 mg/litre
<b>Pression de vapeur :</b>	8-9,5 estimé (non dilué)
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	9-15 mm Hg @ 25 °C (77 °F)
<b>% de volatilité :</b>	Complètement miscible
<b>Densité de vapeur :</b>	Non déterminé

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité/stabilité chimique :** Hygroscopique. Stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.

**Conditions à éviter :** Une température inférieure ou proche du point de congélation du produit peut entraîner la formation de cristaux pendant le stockage.

**Matières incompatibles :** Agents oxydants forts, acides concentrés et certains métaux.

**Produits de décomposition dangereux :** Formés sous l'effet du feu : chlorure d'hydrogène gazeux, oxyde de calcium.

## SECTION 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**Ingestion** : L'ingestion peut provoquer une légère irritation accompagnée de nausées, de vomissements et de diarrhée.

**Inhalation** : L'inhalation de brouillard peut provoquer une légère irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.

**Yeux** : Peut provoquer une irritation mineure avec douleur et larmolement.

**Peau** : Peut provoquer une légère irritation en cas de contact prolongé ou répété.

**Cancérogénicité** : Aucun des composants du produit n'est répertorié comme cancérogène ou suspecté d'être cancérogène par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

**Toxicité pour la reproduction** : Aucune.

**Oral (taux) DL 50** : 2 282 mg/Kg

**Évaluation** : La matière est classée comme non toxique.

## SECTION 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

**Écotoxicité** : Poisson d'eau douce - CL50 8 350-10 650 mg/l  
Toxicité pour des invertébrés - CL50 pour les daphnies magna : 759-3 005  
Toxicité pour les algues : Aucune donnée disponible.

**Persistence et dégradabilité** : Non applicable.

**Potentiel de bioaccumulation** : Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol** : Aucune donnée disponible.

**Autres effets néfastes** : Aucun connu.

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS

Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et fédérales en matière d'environnement.

## SECTION 14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

<b>Désignation officielle de transport</b> :	Non réglementé
<b>Numéro ONU</b> :	Non réglementé
<b>Groupe d'emballage pour la classe de dangers I</b> :	Non réglementé
<b>Étiquette requise</b> :	Non réglementé

## SECTION 15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

**CERCLA** : Ce produit n'est pas soumis à l'obligation de signaler tout rejet d'une substance dangereuse en vertu de la CERCLA. De nombreux États ont des exigences plus strictes en matière de signalement des rejets. Signaler les déversements conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

**Catégorie de danger de la SARA (311-312)** : Non dangereux

**SARA 313 :** Aucune

**Inventaire du TSCA de l'EPA LCPE :** Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA de l'EPA. Tous les composants de ce produit sont répertoriés sur la LI canadienne.

**Classification SIMDUT :** Non classé comme dangereux.

## SECTION 16. INFORMATION SUR LA PRÉPARATION

<b>Préparé par :</b>	Multi Routes inc.
<b>N° de téléphone :</b>	514-648-2632
<b>Date de préparation :</b>	Novembre 2024
<b>Date remplacée :</b>	Toutes les versions précédentes